

Balisage

DIRECTIONNEL

A gauche	Tout droit	A droite	Mauvaise direction	Prudence ralentir	Double sens	Liaison

DIFFICULTÉ DES PARCOURS :

la couleur du numéro sur la balise indique la difficulté de l'itinéraire.



Parcours handisport, accompagnateur obligatoire

Conditions d'accès massifs

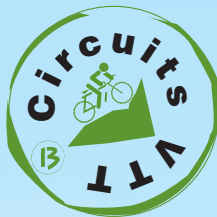
PÉRIODE ESTIVALE

En Provence, en toutes saisons, le risque d'incendie de forêt peut être important. Aussi, dans les Bouches-du-Rhône, un arrêté préfectoral régit l'accès aux espaces naturels du 1^{er} juin au 30 septembre. Un numéro de téléphone, le 0811 20 13 13* et le site internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône : <http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr>, vous permettent de vous informer sur les possibilités de balade. Par ailleurs, vous entrez dans un espace naturel non aménagé, il appartient à chacun d'avoir une attitude responsable et appropriée afin d'éviter de se mettre dans une situation périlleuse.

PÉRIODE DE CHASSE

Les domaines départementaux peuvent être utilisés par les chasseurs du 2^{ème} dimanche de septembre à la fin du mois de février. Avant de vous engager, vérifiez sur les panneaux situés à l'entrée du site si votre itinéraire traverse un territoire de chasse.

*Coût d'un appel local



Caireval

Circuit n°	Km	Dénivelé
1	3 km	+ 73 m
2	6 km	+ 183 m
3	6 km	+ 218 m
4	11 km	+ 547 m

Fontblanche

Circuit n°	Km	Dénivelé
1	5 km	+ 70 m
2	11 km	+ 350 m
3	12 km	+ 390 m

Pichauris

Circuit n°	Km	Dénivelé
1	4 km	+ 121 m
2	5 km	+ 178 m
3	8 km	+ 338 m
4	15 km	+ 660 m
5	20 km	+ 891 m
6	26 km	+ 1090 m

Roques-Hautes

Circuit n°	Km	Dénivelé
1	7 km	+ 263 m
2	10 km	+ 410 m
3	15 km	+ 580 m

La Sinne/Puits d'Auzon

Circuit n°	Km	Dénivelé
1	3 km	+ 58 m
2	9 km	+ 195 m
3	17 km	+ 355 m
4	20 km	+ 575 m
5	39 km	+ 1710 m

Le Taulisson

Circuit n°	Km	Dénivelé
1	6 km	+ 280 m
2	13 km	+ 671 m
3	17 km	+ 1010 m
5	39 km	+ 1710 m



Le code du VTTiste



LE VELO TOUT TERRAIN, COMME ON VEUT ! MAIS...

- Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité et respectez le sens des itinéraires ;
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse ;
- Soyez prudent et courtois lors de dépassements ou croisements de randonneurs car le piéton est prioritaire ;
- Contrôlez l'état de votre VTT et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation ;
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage ;
- Le port du casque est fortement recommandé ;
- Respectez les propriétés privées et les zones de cultures ;
- Attention aux engins agricoles et forestiers ;
- Refermez les barrières ;
- Evitez la cueillette sauvage de fleurs, fruits et champignons ;
- Ne troublez pas la tranquillité des animaux sauvages ;
- Gardez vos détritus, soyez discret et respectueux de l'environnement ;
- Soyez bien assuré, pensez au Pass'Loisir FFC.

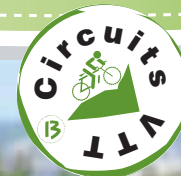
Les cartes des différents circuits peuvent être téléchargées sur cg13.fr
Rubrique : cadre de vie - environnement



Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
Direction de l'environnement
Hôtel du Département - 52, avenue de St Just
13256 Marseille cedex 20



Parcs Départementaux des Bouches-du-Rhône



Espace
VTT-FFC 13

Studio graphique - CDP - Février 2016





© : Jean Paul Herbecq



1 Roques-Hautes

Circuit n°	Km	Dénivelé
------------	----	----------

1	7 km	+ 263 m
2	10 km	+ 410 m
3	15 km	+ 580 m



2 La Sinne Puits d'Auzon

Circuit n°	Km	Dénivelé
------------	----	----------

1	3 km	+ 58 m
2	9 km	+ 195 m
3	17 km	+ 355 m
4	20 km	+ 575 m
5	39 km	+ 1710 m



3 Le Taulisson

Circuit n°	Km	Dénivelé
------------	----	----------

1	6 km	+ 280 m
2	13 km	+ 671 m
3	17 km	+ 1010 m
5	39 km	+ 1710 m



4 Fontblanche

Circuit n°	Km	Dénivelé
------------	----	----------

1	5 km	+ 70 m
2	11 km	+ 350 m
3	12 km	+ 390 m



5 Caireval

Circuit n°	Km	Dénivelé
------------	----	----------

1	3 km	+ 73 m
2	6 km	+ 183 m
3	6 km	+ 218 m
4	11 km	+ 547 m



6 Pichauris

Circuit n°	Km	Dénivelé
------------	----	----------

1	4 km	+ 121 m
2	5 km	+ 178 m
3	8 km	+ 338 m
4	15 km	+ 660 m
5	20 km	+ 891 m
6	26 km	+ 1090 m

